Ville de Laigneville

bulletin mensuel mars 2016

Chères Laignevilloises, chers Laignevillois,

Même avec un hiver particulièrement clément, nous arrivons enfin à l'orée de jours plus longs et plus lumineux au cours desquels chacun de nous espère retrouver un peu plus de chaleur et de douceur.

Dans chaque commune de France la fin de l'hiver est aussi synonyme de mise en place du budget annuel qui nous permettra de faire vivre notre commune et d'anticiper les dépenses et les recettes de l'année qui vient de débuter.

Le budget présente l'ensemble des ressources et des dépenses à mobiliser au cours de l'année pour conduire les projets de la Ville. Voté par le conseil municipal, il autorise le maire à engager les dépenses dans la limite des crédits inscrits.

Il s'agit d'un document prévisionnel qui peut être amendé tout au long de l'année par des décisions modificatives afin de prendre en compte des revenus supplémentaires ou d'ajuster les dépenses.

Le budget de notre commune a été voté courant mars et avant de vous le détailler au cours d'**une réunion publique qui aura lieu le Mercredi 30 Mars à 20h00 au complexe Raymond Devos,** vous en retrouverez dans ce bulletin les éléments essentiels.

Malgré un contexte national particulièrement morose et les baisses drastiques des dotations de l'état, nous terminons notre année 2015 avec un excédent d'environ 1 409 000 euros. Cela est dû en grande partie aux résultats des négociations que nous avons engagées avec différentes structures intercommunales et la récupération de la TVA sur les investissements que nous avons réussi à faire valoir en remontant jusqu'en 2008.

Mais nous avons aussi réalisé des économies de fonctionnement de l'ordre de 400 000 euros tout en améliorant la qualité des services municipaux, en rationalisant notre structure communale.

Dans le même temps, tous les travaux d'investissements entrepris depuis 2 ans l'ont été sans réaliser aucun emprunt, et nous avons ainsi pu désendetter notre ville d'environ 600 000 euros depuis notre arrivée aux responsabilités.

Ainsi, alors que notre endettement par habitant était de 970 euros en 2014, il est aujourd'hui à 869 euros. Soit une baisse de 10,47 %. A titre de comparaison, l'endettement par habitant est en moyenne de 558 euros pour le département de l'Oise.

Enfin, notre capacité de désendettement est passée à 6,47 années, ce qui nous place à une échéance de moins de 8 ans et donc en "zone verte" au regard des comptes publics.

En 2016 notre commune continuera de se désendetter car nous ne solliciterons aucun nouvel emprunt pour réaliser notre programme d'investissement pour l'année à venir grâce à notre excédent actuel.

Les objectifs pour l'année 2016 et les années suivantes sont :

- Pas d'augmentation du taux des impôts locaux
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Poursuite de la Maîtrise de la dette
- Maintien des subventions aux associations au même niveau qu'aujourd'hui
- Poursuite des efforts sur les économies d'énergie
- Recherche de ressources nouvelles.

Pour la partie investissement, durant toute la mandature, nos objectifs seront :

- L'entretien indispensable de notre patrimoine communal vieillissant
- La rénovation du centre ville
- La création d'un nouveau centre de loisirs en lieu et place de l'existant
- D'importants travaux de voirie sur plusieurs années

02

BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Le budget primitif 2016 de la commune a été voté le 10 mars dernier. Il reflète les dépenses et recettes à engager tout au long de l'année, c'est un acte prévisionnel qui peut être modifié à tout moment par des décisions modificatives, votées par le conseil municipal.
Les tableaux présentés ci-dessous, en section de fonctionnement et en section d'investissement, montrent l'évolution des crédits (dépenses/recettes) entre 2015 et 2016. Le comparatif s'établit de budget primitif à budget primitif.
Pour de plus amples explications concernant les graphiques ci-dessous, nous vous convions à un réunion publique, au complexe Raymond Devos, le :

MERCREDI 30 MARS à 20H00

BP 2016/BP 2015

SENS	SECTION	CHAPITRE	LIBELLÉ	PRÉVU 2015	RÉALISÉ 2015	% REALISE 2015	PRÉVU 2016	% ÉVOLUTION PRÉVISION
D	F	011	CHARGES A CARACTERE GENERALE	1 094 433,14 €	990 370,16 €	90,49%	1 651 214,00 €	150,87%
		012	CHARGES DE PERSONNEL	1 713 880,49 €	1 762 404,73 €	102,83%	1 996 700,00 €	116,50%
		014	ATTENUATIONS DE PROD	32 865,44 €	18 544,92 €	56,43%	8 718,64 €	26,53%
		022	DEPENSES IMPREVUES	30 000,00 €	- €	0,00%	236 644,24 €	788,81%
		023	REMENT A LA SECTION D INVESTISSEME	318 766,00 €	- €	0,00%	- €	0,00%
		042	OPÉRATION D ORDRE	171 040,72 €	171 040,72 €	100,00%	186 212,91 €	108,87%
		65	AUTRES CHARGES DE GESTIONS COU	1 813 039,43 €	1 755 375,17 €	96,82%	1 407 395,95 €	77,63%
		66	CHARGES FINANCIERES	190 535,69 €	144 978,08 €	76,09%	136 099,93 €	71,43%
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 165,00 €	347,22 €	29,80%	1 500,00 €	128,76%
		68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 000,00 €	- €	0,00%	3 000,00 €	100,00%
				5 368 725,91 €	4 843 061,00 €		5 627 485,67 €	

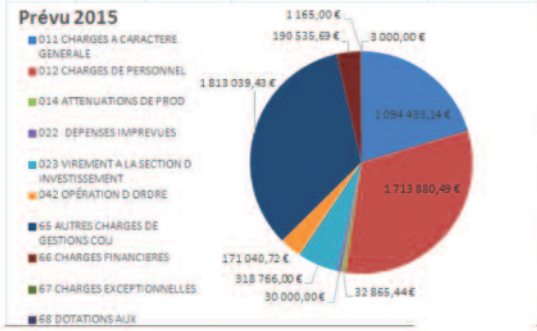

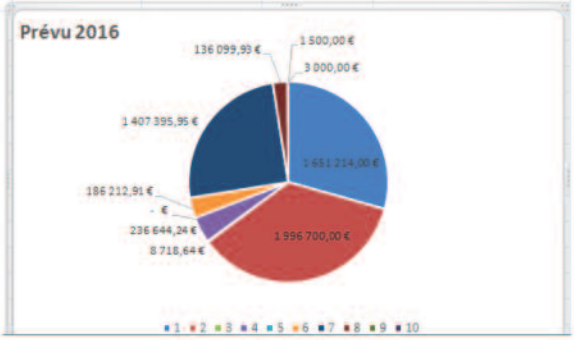

SITUATION BUDGÉTAIRE PAR CHAPITRE

BP 2016/BP 2015

SENS	SECTION	CHAPITRE	LIBELLÉ	PRÉVU 2015	RÉALISÉ 2015	% REALISE 2015	PRÉVU 2016	% ÉVOLUTION PRÉVISION
R	F	002	ULTAT DE FONCTION REPO	998 889,55 €	- €	- €	844 469,67 €	85%
		013	ATTENUATIONS DE CHARGE	112 428,82 €	57 467,14 €	51,11%	30 000,00 €	26,68%
		70	PRODUITS DES SERVICES	278 851,61 €	277 688,90 €	99,58%	285 300,00 €	102,31%
		73	IMPOTS ET TAXES	2 600 275,44 €	2 988 869,48 €	114,94%	2 992 675,00 €	115,09%
		74	DOTATIONS SUBVENTIONS	1 265 637,59 €	1 384 469,44 €	109,39%	1 344 041,00 €	106,19%
		75	S PRODUITS GESTION COUI	110 800,00 €	119 581,20 €	107,93%	111 000,00 €	100,18%
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 042,90 €	425 730,64 €	20839,52%	20 000,00 €	979,00%
				5 368 725,91 €	5 253 806,80 €		5 627 485,67 €	

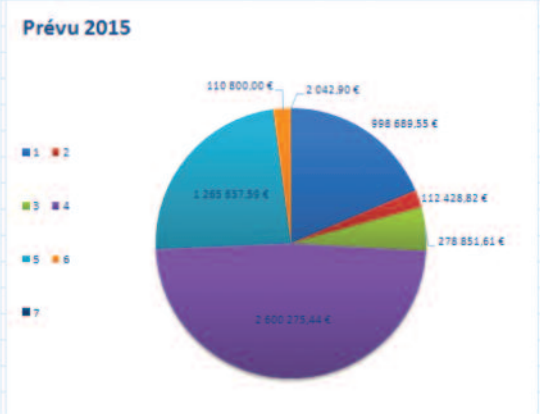

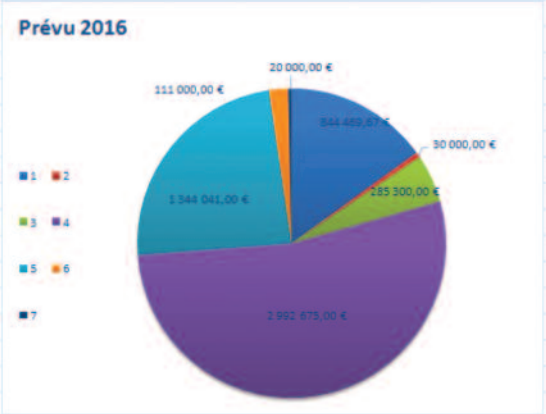

BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

SITUATION BUDGÉTAIRE PAR CHAPITRE

BP 2016/BP 2015

SENS	SECTION	CHAPITRE	LIBELLÉ	PRÉVU 2015	RÉALISÉ 2015	% REALISE 2015	PRÉVU 2016	% ÉVOLUTION PRÉVISION
D	I	001	DÉFICIT REPORTÉ	- €	- €	0,00%	106 689,39 €	#DIV/0!
		16	RUNTS ET DETTES ASSIMIL	315 405,27 €	315 249,02 €	99,95%	290 637,21 €	92,15%
		20	OBILISATIONS INCORPORE	59 295,75 €	17 083,42 €	28,81%	28 736,00 €	48,46%
		21	MOBILISATIONS CORPORELL	630 638,01 €	631 005,82 €	100,06%	219 702,52 €	34,84%
		23	MMOBILISATIONS EN COUR	1 277 538,00 €	300 570,84 €	23,53%	1 054 137,81 €	82,51%
				2 282 877,03 €	1 263 909,10 €		1 699 902,93 €	

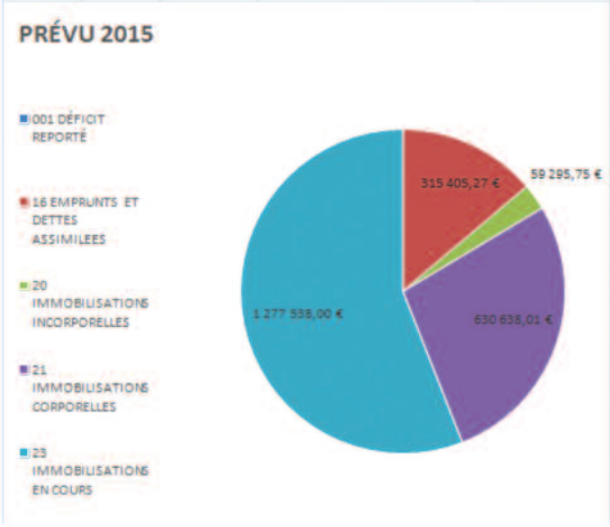

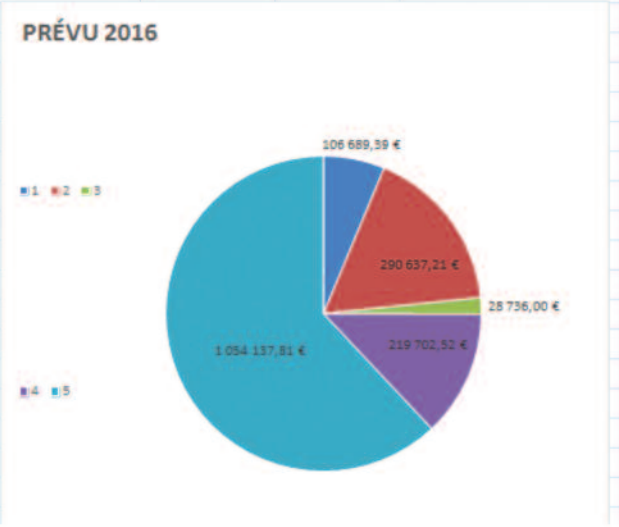

SITUATION BUDGÉTAIRE PAR CHAPITRE

BP 2016/BP 2015

SENS	SECTION	CHAPITRE	LIBELLÉ	PRÉVU 2015	RÉALISÉ 2015	% REALISE 2015	PRÉVU 2016	% ÉVOLUTION PRÉVISION
R	I	001	E D INVESTISSEMENT REP	383 031,32 €	- €	0,00%	- €	0,00%
		021	DE LA SECTION DE FONCTI	318 766,00 €	- €	0,00%	- €	0,00%
		024	PRODUITS DE CESSIONS	- €	- €	0,00%	190 000,00 €	#DIV/0!
		040	OPÉRATION D ORDRE	171 040,72 €	171 040,72 €	100,00%	186 212,91 €	108,87%
		10	DOTATIONS	396 619,24 €	593 797,67 €	149,71%	696 761,94 €	175,68%
		13	VENTIONS D INVESTISSEM	807 812,96 €	9 350,00 €	1,16%	573 059,08 €	70,94%
		16	EMPRUNTS	205 606,79 €	- €	0,00%	53 869,00 €	26,20%
				2 282 877,03 €	774 188,39 €		1 699 902,93 €	

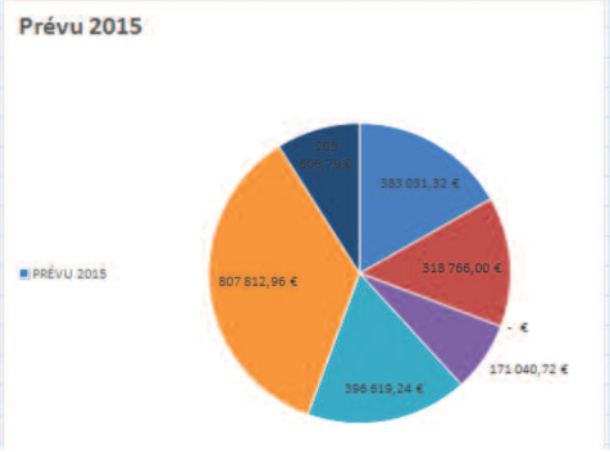

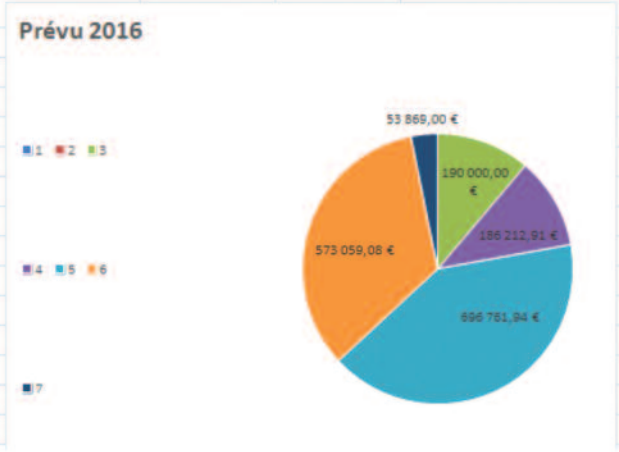

04 SÉCURITÉ

Comme nous l'avons annoncé lors des vœux du mois de janvier, notre ville va se doter au cours du mois d'Avril d'une police municipale.
C'était une de nos promesses de campagne, mais c'est surtout un élément essentiel qui nous permettra d'améliorer encore les chiffres en matière de lutte contre la délinquance et les incivilités en tous genres. Ce seront deux policiers municipaux expérimentés qui rejoindront notre ville dès le mois d'avril.
Leur présence nous permettra de consolider et d'améliorer les chiffres très encourageants que nous enregistrons depuis deux ans .
Notre police municipale aura pour mission de lutter contre les incivilités, de faire de la prévention, d'entretenir le réseau des voisins vigilants, de veiller à la sécurité à la sortie des écoles, de traiter les conflits de voisinage, de faire respecter les arrêtés municipaux, de contrôler les vitesses grâce à un partenariat que nous mettrons en place avec les villes de Cauffry et Rantigny, et malheureusement aussi, de verbaliser ceux qui n'auraient pas compris que vivre ensemble implique de suivre des règles.
Cette structure nouvelle sera le complément et le relais idéal entre les voisins vigilants et la gendarmerie.

Distributeur de billets : attention aux amendes !

La mise en place du distributeur de billets impose la création d'un Stationnement dédié aux convoyeurs de fonds. Cet emplacement doit être constamment libre, tout stationnement et tout arrêt y sont rigoureusement interdits.
Si un véhicule est stationné là au moment du passage des convoyeurs de fonds, ceux ci ont pour ordre de poursuivre leur chemin sans alimenter le distributeur qui restera vide plusieurs jours avant leur prochain passage.
Inutile alors de venir se plaindre en mairie que celui-ci est vide. En effet, pour d'évidentes raisons de sécurité, nous n'avons aucun contact avec la société responsable du réapprovisionnement de la machine et nous ne connaissons bien évidemment pas leur dates et heures de passage, d'où l'importance de laisser cette place libre en toute circonstance.
Enfin, sachez que les gendarmes verbaliseront systématiquement toute voiture présente sur cet emplacement, y compris si le conducteur est au volant.
Le montant de l'amende est de 135€ et 3 points de retrait sur le permis de conduire.
Nous vous encourageons donc très vivement à respecter cet emplacement. Il s'agit à la fois d'un acte de savoir vivre envers tous les laignevillois et de respect vis-à-vis des convoyeurs qui risquent leur vie pour approvisionner notre machine.

Claude MORENO,
adjoint à la sécurité

Edité par
AGECOM PUBLICATION
25 av. Jean Mermoz - 91320 WISSOUS
Tél. 01 60 11 90 61 - Port. 06 35 37 29 43
E-mail : agecom.publication@yahoo.fr
Maquette : AA 01 41 79 02 02

Le samedi 6 avril, nous avons organisé le carnaval à l'espace Robert Desnoyers où un spectacle de magie à ravi enfants et parents, venus déguisés pour l'occasion. Comme l'année précédente, 3 déguisements ont été récompensé, c'est Jean Lou le magicien qui a eu l'immense responsabilité de choisir... et son choix s'est arrêté sur un jeune Dark Vador, une petite Reine des Neiges et une mignonne petite coccinelle !!!
Merci à tous de votre participation !!!

L'équipe de choc de la commission fêtes à servi crêpes, pop corn, barbe à papa et boisson tout au long de l'après midi et ont, eux aussi, joué le jeu du déguisement.

CHASSE AUX ŒUFS

Contrairement aux années précédentes, il n'y aura pas de tranche horaire en fonction de l'âge des enfants, le parc sera divisé en 2 parties, une pour les maternelles et une pour les CP-CE1-CE2, les CM1 et CM2 partiront pour une chasse aux oeufs géante dans laigneville (aux alentours du parc) accompagné d'un membre de la com-ado-fêtes. Un stand boissons froides ou chaudes, crêpes et barbes à papa sera installé ainsi que des animations pour les enfants.

FÊTE COMMUNALE

Nous devions vous tenir informer du final de la retraite aux flambeaux du samedi soir suite à la construction du city stade. Après concertation avec plusieurs artificiers, il est possible de maintenir le feu, les conditions de sécurité ont changé mais nous avons vu comment nous y adapter. C'est avec plaisir que cette année encore vous pourrez vous émerveiller devant ce spectacle.
Le traditionnel défilé de char aura lieu le dimanche et vous pouvez d'ores et déjà venir en mairie retirer du papier crépon pour décorer vélos, poussettes ou trottinettes de vos bambins.

Isabelle TOFFIN,
adjointe aux fêtes et à la communication

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année le CCAS invite nos aînés à partager un moment de convivialité. Nous serons réunis dans la grande salle du complexe de Raymond DEVOS le dimanche 8 mai 2016 pour le repas des anciens.

L'excellent orchestre « Histoire d'un soir », animera cet après-midi festif et entrainera nos seniors à danser sur des airs d'hier et d'aujourd'hui.

Nous procéderons tout comme l'année dernière à un tirage au sort qui permettra à l'une ou l'un d'entre vous de gagner une magnifique composition florale.

Les invitations seront distribuées début avril. N'oubliez pas d'appeler la mairie ou d'envoyer votre coupon pour votre réservation.

Nous vous rappelons que le repas des anciens aura lieu

le dimanche 8 mai 2016

Ouverture des portes à 12h00

Thème retenu cette année : Le carnaval

Vous pourrez si vous le désirez venir costumés

Christine CARDON, adjointe au CCAS

04 CULTURE

Le samedi 23 avril ne manquez pas notre rendez-vous théâtral. La compagnie de Verneuil jouera une pièce d'Olivier LEJEUNE « la symphonie des faux culs » au complexe Raymond Devos.
Ouverture des portes à 20h00 début de la représentation à 20h30.

Résumé
Hubert Karann, célèbre chef d'orchestre, s'apprête à diriger la cinquième symphonie de Beethoven. Fait irruption dans sa loge, un fan, Henri Karpett, qui lui démontre qu'ils sont nés le même jour, sous la même configuration astrale et que, malgré leurs différences sociales, ils ont un destin strictement identique. Ce fan est né deux heures avant lui et tout ce qui lui arrive, est sensé arriver deux heures plus tard à notre chef d'orchestre. Aussi quand Karpett lui apprend qu'il vient tout juste d'être cocu… Lui, le grand maestro s'affole quand Sidonie, son épouse, débarque à l'improviste alors qu'elle n'assiste jamais à ses concerts.
Est-ce par amour-propre qu'il se bat pour éviter son cocufiage astralement programmé ? Alors qu'il se dit raide dingue de Rebecca, une jeune violoniste de son orchestre… Avec qui son épouse oserait-elle le trahir ? Un diabolique jeu du chat et la souris s'engage.
Rebondissements et coups de théâtre vont entraîner ces cinq personnages dans des situations irrésistibles. Répliques percutantes, suspense jusqu'à la coda finale… car les faux-culs sont plus nombreux qu'on ne le croit !

Réservez dès aujourd'hui votre place au 06 80 72 45 50.
Prix de la place 10€ ramené à 8€ pour les groupes d'au moins 10 personnes.

Modernisation de la bibliothèque

Depuis un an, la bibliothèque municipale de Laigneville a fait un grand pas vers la modernisation.
En effet, toute la collection de livres a été enregistrée et les livres codés informatiquement grâce à l'acquisition d'un nouvel ordinateur par la commune et d'une douchette offerte par le Département, afin de faciliter l'emprunt des livres par les abonnés de la bibliothèque municipale de Laigneville.
Un désherbage de plus d'une tonne de livres a été effectué, ce qui a permis l'achat de nouveautés littéraires pour les petits et les grands.
De plus, l'aménagement de la bibliothèque a été revu et donne place à un lieu culturel convivial et chaleureux.

Vanessa CHAMAND, déléguée à la culture

Le complexe Raymond Devos, malgré son jeune âge, commençait à souffrir de nombreuses infiltrations d'eau. Une immense tâche humide était visible sur le pignon Est du bâtiment et le plafond d'une des cuisines du complexe fuyait à la moindre pluie.
Après le passage de différents experts, une partie des travaux a été prise en charge par notre assurance et nous avons entrepris dans la foulée les réparations nécessaires.
Plusieurs parties du toit ont ainsi été remises en état et rendues à nouveau étanches avant que le mur Est du bâtiment ne soit, lui aussi, rénové
C'est donc un bâtiment à nouveau en parfait état que nous allons pouvoir continuer à mettre à la disposition des Laignevillois, des associations et des entreprises.

Urbanisme et cadre de vie

De nouveaux matériels urbains ont été mis en place en divers points de la ville.
Il s'agit de poubelles et de distributeurs de sacs plastiques pour le ramassage des déjections animales
Nous laisserons quelques semaines aux Laignevillois pour se familiariser et adopter de nouvelles pratiques.
En effet, avec l'arrivée de près de 300 nouvelles familles en à peine un an et demi, de nombreux propriétaires de chiens les promènent dans nos parcs et sur nos trottoirs en se dispensant de ramasser les déjections de leurs animaux.
Ainsi, lorsque la police municipale sera opérationnelle courant avril, le non respect des règles en vigueur entraînera une amende de 35 euros par infraction.
De plus en plus d'habitants se plaignent des immondices qui traînent sur nos trottoirs et dans nos parcs, et compte tenu de l'explosion démographique de notre ville, nous nous devons de faire adopter de nouveaux comportements. Nous n'hésiterons pas à verbaliser si la prévention s'avère inefficace.

Création de places "arrêt minute"

Plusieurs places de stationnement "Arrêt minute" viennent d'être créés rue Louis Portebois et rue de la République afin de permettre une meilleure fluidité de la circulation devant nos magasins de proximité.
Cette expérimentation est une réponse apportée aux nombreuses demandes dont nous avons été destinataires.
Toutefois, il appartient à chacun de respecter ces emplacements et de ne les utiliser que le temps de réaliser l'achat nécessaire en boulangerie, à la pharmacie ou au tabac.
Nous espérons que ces créations faciliteront la vie des Laignevillois et celle de nos commerces de proximité

Bâtiment périscolaire de la rue de la Commanderie : coup d'envoi des travaux !

L'ancien bâtiment préfabriqué vient d'être démoli et le nouveau bâtiment sera livré pour le 30 août.
Sur la partie haute, Le plateau d'évolution sera rénové et accessible à la population en libre accès et la partie basse sera transformée en boulodrome .
Ainsi, en plus du périscolaire, c'est un nouveau lieu de vie et de rencontre qui sera offert aux Laignevillois.

08 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Sur chaque bulletin bimestriel, nous vous rappelons les différentes manifestations des semaines à venir, ainsi que sur le tableau d'affichage lumineux de la mairie, sur la page facebook de la commission fête et sur le site internet mis en route ce mois-ci.

AVRIL	MAI	JUIN
Samedi 2 Match de handball	**Dimanche 1** Matchs de hanball	**Vendredi 10** Spectacle de danse de l'AGHR
Dimanche 3 Tournoi de tarot	**Samedi 7 et Dimanche 8** Matchs de hanball	**Samedi 11** Ronde de l'Oise - Laigneville ville étape Spectacle de danse de l'AGHR
Samedi 9 et dimanche 10 Bourse expo playmobil	**Dimanche 8** Repas des personnes âgées Commémoration 1945	**Dimanche 12** Tournoi de tarot
Samedi 9 Nuit de l'étrange	**Samedi 14** Fête communale, retraite aux flambeaux feu d'artifice	**Samedi 18** Exposition peinture, dessin, sculpture Soirée de la Com Ado
Samedi 16 Tournoi loisirs de handball	**Dimanche 15** Fête communale cavalcade des chars fête foraine	**Dimanche 26** ACOP Sortie trois Etots (expo et roulage)
Dimanche 17 Match de hanball	**Lundi 16** Fête communale fin des manèges	
Samedi 23 33e salon de la carte postaLe et des collections Représentation théâtrale	**Samedi 21** Matchs de hanball	
Dimanche 24 ACOP sortie à la mer Journée du souvenir	**Dimanche 22** Matchs de hanball Tournoi de tarot	
Vendredi 29 Loto du hanball		
Dimanche 30 Matchs de hanball		

COMMISSION VOIRIE

Cette année s'annonce chargée en matière de voirie.

En effet, la rénovation de la rue Henri LECLERC et de la rue André GOURDIN est prévu prochainement, et la réfection de la rue Jules FERRY devant la résidence Paul Gauguin aura lieu très prochainement.

Cette rue aurait déjà dû être remise en état mais les services de la vallée dorée ont découvert que le réseau d'évacuation des eaux usées, créé par le promoteur n'est pas conforme, et des phénomènes de remontées d'eaux usées ont été constatés dans certains appartements. Sitôt ce réseau remis aux normes, les travaux de réfection de cette rue seront immédiatement lancés.

D'importants travaux ont déjà commencé sur toute la longueur de la rue Pierre et Marie CURIE qui devenait impraticable et dont les réseaux étaient totalement vétustes.

Dans un premier temps, ce sont les canalisations d'eau potable et d'assainissement qui seront remplacés par les services de la Vallée Dorée. Cette tranche devrait durer tout au long du mois de Mars

À partir du 15 Avril, seront alors entrepris les travaux de rénovation de la voirie avec la pose d'un nouveau tapis d'enrobé sur toute la largeur et la longueur de la rue. Ces travaux permettront de rendre cette rue enfin carrossable et d'améliorer la vie des riverains.

DURANT CETTE PERIODE DE TRAVAUX, LA RUE SERA INTERDITE À LA CIRCULATION SAUF AUX RIVERAINS

Une signalisation Spécifique est installée pendant toute la durée des travaux

Éclairage public :

Le programme de rénovation des éclairages public se poursuit toujours et les quartiers des Venelles verra ses luminaires remplacés durant le courant du mois d'avril. Au cours de l'année d'autre rénovations des éclairages seront engagées, notamment ceux des rues Henri LECLERC, André GOURDIN, Pierre et Marie CURIE, rue des Vignes, et la fin de la rue UTRILLO.
Ainsi, ce sont près de 85 points lumineux qui seront rénovés encore cette année.
Enfin, les travaux de remplacement des candélabres du quartier des Aulx Piquettes seront définitivement terminés avec la pose de l'enrobé au pied des pylônes et l'enlèvement des protections qui sont toujours en place, ces travaux auront lieu fin Mars.

Marie-Noëlle GOURBESVILLE,
adjointe à la voirie

Rentrée scolaire 2016/2017

Vous pouvez dès à présent venir inscrire vos enfants nés en 2013, présentez vous en Mairie, muni de votre livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois